

ECOLE MATERNELLE LES TILEULS- VEYRE MONTON
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 15/06/2023

Secrétaire de séance : Mme Aptel

Absent(e) et excusé(e) : Mme Romeuf , inspectrice , M PETEL, maire, , Mme JUILLARD, enseignante, Mme DUBESSY, maîtresse E, Mme LEBAGOUSE, maîtresse G.

Présents :

- Pour les DDEN : Mme Valleix, Mme GRAVIERE
- Pour la mairie : Mme MOLINIER, chargée des écoles, Mme Philippe, responsable périscolaire,
- Pour les enseignants : Mme Mathias, directrice (PS-MS-GS), Mme JAVION (PS-MS), Mme Aptel (PS-GS), Mme AUBERT, enseignante (PS-MS)..
- Pour les parents : Mmes HARMAND , CHAMBON, DOMNEC MEY et M DOREAU
- Pour les ATSEM : Mesdames RIVIERE, GUILLAUME, GALINDO et SEGOVIANO
-

1. Effectifs et prévisions pour la rentrée 2023

a) Bilan des inscriptions

Cette année les inscriptions ont eu lieu en mairie la première quinzaine d'avril et les parents ont été reçus en entretien individuel par la directrice pour finaliser l'inscription administrative de leur enfant.

Pour la rentrée 2024, il y a 45 inscriptions : 3 GS, 1 MS et 41 PS. 2 élèves connus via des fratries et devant être scolarisés dans l'établissement n'ont pas encore validé leurs inscriptions, mais nous avons choisi de les compter dans nos effectifs puisque les parents ont confirmé oralement leur venue. A ces nouveaux élèves s'ajoutent les élèves restant dans l'établissement à savoir 31 MS et 40 GS. Il y aura donc 118 élèves dans l'école répartis en 5 classes soit une moyenne de 23.6 élèves par classe.

b) Les prévisions de répartitions pour la rentrée 2023

Pour l'année 2023-2024, il y aura 42 PS, 33 MS et 43 GS, voici comment les élèves devraient être répartis :

Classe 1 : Classe de Mme Javion et Mme Rivière : 14 PS + 10 MS= 24 élèves

Classe 2 : Classe de M COMBE et Mme MEUNIER : 14 PS + 10 GS = 24 élèves

Classe 3 : Classe de Mme APTEL et Mme GUILLAUME : 23 GS

Classe 4 : Classe de Mme MATHIAS et Mme SEGOVIANO : 13 MS+10 GS= 23 élèves

Classe 5 : Classe du nouvel enseignant et de Mme GALINDO : 14 PS-10 MS= 24 élèves.

L'enseignant pour la cinquième classe sera nommé début juillet, la mairie a accepté d'engager une ATSEM supplémentaire tous les matins et l'équipe pédagogique les en remercie grandement.

2. Bilan des projets de l'année.

Cette année l'ensemble des classes a travaillé sur la thématique de la forêt, support à discussion autour de la notion de respect.

Voici les divers projets qui ont été menés cette année :

Début octobre : sortie à Brioude pour l'exposition Picasso et la maison du saumon (en partie financée par l'association de parents d'élèves)

Mi décembre : spectacle de la compagnie Ad Hoc « le Père Noël, le petit chaperon rouge et le loup ». (financée par la coopérative scolaire)

Le goûter de Noël offert par la mairie le vendredi 16 décembre

Le 27/01/2023 : projection de la sélection jeunesse du court métrage à la salle Harmonia. (financée par la mairie, le bus par la coopérative scolaire)

Mme Aptel a bénéficié de l'accompagnement du CENA pour commencer à mettre en place l'école du dehors au Puy de Marmant. (financé par la coopérative scolaire)

La classe de Mmes MATHIAS et JUILLARD ayant bénéficié de cet accompagnement l'année passée se rend régulièrement aussi à Marmant lorsque le temps le permet.

Le 17 mars après midi, les élèves des classes de Mme Aptel et de Mme Mathias se sont rendues au stade Jean Pellez pour une rencontre d'athlétisme, ainsi que les classes de CP et CP-CE1, dans le cadre de la liaison GS-CP. (financée par la coopérative scolaire)

Les 4 et 7 avril : Ateliers natures à la forêt de la Comté. Les élèves ont découvert au grès d'une petite promenade la flore de la forêt, les traces de vie de la faune. Une animatrice leur a proposé ensuite divers ateliers pour se questionner et découvrir la forêt. Les classes de PS-MS s'y sont rendues le 4 avril au matin, Les classes de Mmes

MATHIAS et APTEL y ont été le 7 avril sur la journée. (La journée a été financée par la coopérative scolaire)

Avril : L'équipe enseignante a bénéficié d'une formation pour lancer une opération escargot afin d'observer ces animaux et les recenser dans le cadre de l'atlas de la biodiversité mis en place par la mairie en partenariat avec le CENA.

Le vendredi 16 juin les élèves présenteront un spectacle de danse sur le thème de la forêt qui sera suivi d'un moment convivial avec les parents.

Le 22 juin les élèves de l'école se rendront au parc Chouette à Saulzet le froid, pour une journée sportive en forêt. (Les entrées au parc ont été prises en charge par l'association de parents d'élèves, le bus est financé par la coopérative scolaire)

3. Bilan financier

- Budget mairie

Le budget de l'école a été voté fin mars. La mairie a été très à l'écoute des demandes et aide de manière significative pour la mise en place de la cinquième classe (achat matériel de base, financement d'une ATSEM les matins).

Chaque année la mairie vote un budget et alloue une somme par élève, elle a maintenu la somme attribuée à chaque élève. Elle a aussi augmenté l'aide au transport. L'équipe pédagogique remercie pour toutes ces aides.

- La coopérative scolaire

La coopérative scolaire est l'association via laquelle l'école finance les sorties scolaires et le petit matériel pédagogique ne pouvant relever du budget fourniture pris en charge par la mairie : livres de bibliothèques, matériel pour cuisiner...

Elle est alimentée par des dons : l'OCCE reçoit une subvention de la mairie (qui permet de financer en partie les bus), des dons de l'association de parents d'élèves sur des projets particuliers (cette année la sortie à Brioude et au Chouette Parc), la vente des photos et des dons individuels des parents.

Cette année l'augmentation du coût des transports en parallèle de la baisse des dons des parents a mis à mal notre coopérative scolaire.

Voici donc le bilan financier de l'année :

A ce jour, l'OCCE dispose de 2910.10 euros (sans le coût de la dernière sortie scolaire- 2500 €)

- **Entrées** : Subvention mairie spécifique sortie: 1860€
- Bénéfice vente photographe: 521€

- Don coopérative scolaire: 520€ (19 familles/97)
- Subvention association de parents: 2610€
- **Sorties** : Sortie Brioude (bus+activités):1353€
- Spectacle Noël:500€
- Sortie stadium:163€
- Sortie forêt de la Comté: 640€
- Sortie Parc Chouette:2500€
- Animation nature: 443€
- Achat tapis sport: 310€
- Court métrage: 200€

Un appel aux dons a été fait pour renflouer les caisses de l'école et pouvoir envisager des sorties pour l'année à venir. Quelques personnes nous ont déjà fait quelques dons (souvent les familles ayant déjà donné à la rentrée). Pour pouvoir continuer de proposer l'ensemble de ces prestations et pouvoir enrichir nos projets pédagogiques de visite et sortie il faudrait que chaque famille de l'école fasse un don d'au moins 20 euros en début d'année. Un nouvel appel aux dons a été fait à l'occasion du spectacle de l'école.

Un point au premier conseil d'école de l'année scolaire 2023 informera les parents des possibilités de maintien des activités envisagées pour l'année à venir.

4. Projet année à venir

a) Le projet d'école.

2023 sera la dernière année du projet d'école actuel. Deux grands axes de travail étaient imposés :

- Améliorer les compétences des élèves
- La continuité des apprentissages et des enseignements.

L'équipe enseignante avait précisé et défini 3 grandes thématiques pour chaque année de travail :

2020-2021 : les arts

2021-2022 : L'histoire

2022-2023 :La citoyenneté : le respect des autres et de son environnement à travers la forêt.

2023-2024 : Découverte d'un continent : l'Afrique

Un nouveau projet d'école sera rédigé au cours de l'année pour définir de nouveaux objectifs sur les années 2024 à 2027.

Dans les années à venir chaque école sera soumise à une évaluation, il faudra commencer à la préparer dès l'année prochaine. Pour ce faire divers sondages et questionnaires auprès des acteurs de l'école : mairie, parents élèves, équipe pédagogique vont permettre de faire le point sur les atouts et les points d'amélioration à travailler.

b) *Les projets spécifiques à 2023-2024*

Il serait intéressant de pouvoir continuer à proposer une sortie pédagogique par trimestre. En effet la sortie de début d'année permet une vraie cohésion de classe qui facilite le lancement du projet pédagogique annuel. La sortie du second trimestre permet de redonner un peu de souffle à ce projet et la sortie du dernier trimestre le clos. Si le budget le permet une troisième classe pourrait se former à l'école du dehors grâce à l'animateur nature du CENA. La rencontre sportive au stadium au second trimestre pour les GS devrait être reconduite.

La thématique de l'école en 2023-2024 sera la découverte du continent Africain. Plusieurs sorties enrichissant ce projet ont été envisagées : le zoo d'Ardes sur Couze, le musée des bêtes au domaine royal de Randan, des sorties autour de la thématique de l'eau, un spectacle d'un conteur africain avec découverte des instruments d'Afrique.... A voir si ces projets pourront être financés.

c) Fonctionnement au quotidien de l'école

Mme MATHIAS tenait à faire un petit rappel du règlement concernant la sortie des classes. Beaucoup trop de parents restent dans l'enceinte de l'école après 17h. Pour des raisons de responsabilités et de respect des règles de l'école, il est demandé aux parents de sortir de l'enceinte de l'école dès qu'ils ont récupéré leurs enfants.

Mme Mathias souhaite rappeler que hormis le lundi où elle est déchargée, elle est en classe avec ses élèves. Il est important que les parents continuent d'excuser l'absence de leur enfant par mail ou téléphone auprès de l'école mais prévenir le périscolaire relève de la responsabilité des parents et non de la directrice. Pour la garderie du soir, il est en effet important de prévenir l'école mais si parfois l'information n'a pas été correctement transmise, sachez que les enfants sont toujours sous la surveillance d'un adulte. Le départ à la garderie se fait avec un petit décalage non facturé (15 minutes gratuites) pour justement s'adapter aux besoins de chacun...

3. Travaux

Dans la cour quelques travaux ont été demandés :

- La remise en état du parcours au sol pour les véhicules
- Mise en place de signes au sol pour faciliter le rangement des élèves à la fin des temps de récréation
- Fermer l'espace nature pour pouvoir en gérer l'accès en fonction du temps et pouvoir agrandir l'espace cour en proposant le plus souvent possible l'accès à cet espace végétalisé pour mieux répartir un plus grand nombre d'élèves.
- Entretien du bac à sable et du revêtement de la cour
- Remblayage vers les sapins (ajout de terre)

Au sein de l'école :

- Monter les nouveaux meubles pour la 5 ème classe.
- Faire des casiers sous les bancs pour les classes 3 et 5.
- Faire des casiers à chaussons et les fixer pour les classes 3 et 5.
- Fixer le tableau dans la cinquième classe

Cette liste a été remise à la mairie afin qu'elle puisse s'organiser au mieux.

4. Questions des parents :

Voici les questions pour ce dernier conseil :

- . *Serait-il possible d'avoir des explications sur la gestion du sport dans les programmes et mis en application dans les classes ? Pouvez-vous expliquer en quoi consiste une séance de motricité ?*

Dans les programmes, un des domaines d'apprentissage est intitulé Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique. Dans ce domaine on distingue 4 grands sous domaines : agir dans l'espace, dans la durée et sur les objets (c'est ce qui relève plutôt des activités athlétiques : courir, sauter, lancer) ; adapter ses équilibres et ses déplacements à des environnements ou des contraintes variés (cette compétence est travaillée tous les vendredis à l'occasion du parcours moteur) ; communiquer avec les autres au travers d'actions à visée expressive ou artistique (danse, acrosport, cirque....) ; collaborer, coopérer, s'opposer (jeux collectifs coopératifs ou d'opposition).

Généralement la séance commence par un petit temps de présentation de l'activité, parfois un petit échauffement est nécessaire, puis les élèves réalisent l'activité qui

souvent évolue au fil des séances. La séance se termine par un temps de retour au calme...

- *Concernant la dernière récréation de la journée, certains parents font remonter une certaine excitation au portail à l'heure d'arrivée des parents et se demandent s'il ne serait pas opportun de faire rentrer les enfants avant 16h45. Qu'en pensez-vous ?*

L'équipe pédagogique a fait le choix matin comme après-midi de placer la récréation en fin de demi-journée. Ce choix est lié à des raisons pédagogiques mais aussi logistiques (créneau pour la salle de motricité, temps passé à l'habillage) car ce sont les temps d'apprentissage en classe qui sont privilégiés.

- *Dans le cadre de l'ouverture d'une cinquième classe à la rentrée prochaine, avez-vous plus de visibilité sur les effectifs annoncés ? Avez-vous trouvé des solutions ?*

La réponse a été donnée au cours de ce conseil.

- *Les parents ont trouvé le mot d'appel aux dons très bien réalisé. Plusieurs nous ont fait remonter leur étonnement sur le peu de mobilisation des parents autour de la coopérative scolaire et leur attachement à voir les enfants pouvoir bénéficier de sorties scolaires. Avez-vous trouvé des solutions ?*

Pour cette fin d'année, l'OCCE a pu bénéficier d'un don important de l'association de parents d'élèves qui a permis de maintenir la sortie de fin d'année. Suite à l'appel, l'OCCE a récolté une dizaine de dons spontanés certains conséquents mais souvent par des familles ayant déjà donné en début d'année. Notre appel aux dons était tourné de manière à ce que les gens donnent librement à l'occasion de la fête de l'école, un point sera fait au prochain conseil d'école.

Signatures :

La secrétaire de séance,



La directrice ,

